

Lettre d'information du mois d'avril 2023

Newsletter n° 52

Retrouvez toutes les actualités de la fonction publique territoriale !



À LA UNE

Invitation



Conférence-débat sur la médiation comment résoudre vos différends avec vos agents à l'amiable ?

Jean-Dominique BOURDIN,

Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche,

Hervé GUILLOU,

Président du Tribunal Administratif de Caen,

Alain BRIÈRE,

Maire de Jullouville et Médiateur du Groupe EDF

vous invitent à assister à une conférence-débat consacrée à la médiation en matière administrative et aux possibilités qu'elle ouvre dans la résolution amiable des différends entre agents et employeur public,

le mardi 23 mai 2023 de 14h30 à 16h

au Centre de Gestion de la Manche.

accueil café à partir de 14h

Merci de cliquer sur l'invitation pour remplir le formulaire d'inscription pour assister à cette conférence.

A la Rencontre des Territoires

Le Centre de gestion de la Manche fait le choix de renforcer et de diversifier les rencontres avec les collectivités et établissements publics de la Manche.

Depuis quelques semaines, nous vous proposons plusieurs rendez-vous pour vous accompagner dans la gestion de vos ressources humaines.

Les prochains rendez-vous ...

1h pour en parler = webinaire sur un sujet d'actualité de la vie RH des collectivités

- **jeudi 13 avril 2023** : "Le congé de maladie ordinaire (CMO)" - [Lien pour vous inscrire](#)
- **jeudi 4 mai 2023** : "Rapport Social Unique" - [Lien pour vous inscrire](#)
- **jeudi 11 mai 2023** : "Congés annuels" - [Lien pour vous inscrire](#)

Permanences = des rendez-vous personnalisés pour évoquer ensemble une problématique RH ou sur le dossier d'un agent

- **vendredi 5 mai 2023** à la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche à La Haye de 13h30 à 17h30 - [Lien pour vous inscrire](#)
- **vendredi 9 juin 2023** à la communauté de communes de la Baie du Cotentin à Carentan-les-Marais de 13h30 à 17h30 - [Lien pour vous inscrire](#)
- **mardi 27 juin 2023** à Villedieu Intercom à Villedieu-les-Poêles-Rouffigny de 13h30 à 17h30 - [Lien pour vous inscrire](#)

Vous pouvez retrouver l'intégralité des rencontres à venir [en cliquant ici](#).

Nous vous remercions également de votre participation **aux cafés du printemps des 20, 22 et 23 mars 2023** à Saint-Malo-de-la-Lande, à Valognes et en visio-conférence (initialement prévu à Saint-Hilaire-du-Harcouët).

Pour télécharger la présentation, cliquez [ici](#).

Ouverture d'AGIRHE Carrières - Onglet Absences

Pour accéder à AGIRHE et consulter le guide de procédure.

[Lire la suite](#)



Nouveaux modèles d'arrêtés et outils en ligne

Afin de faciliter la gestion de votre personnel, le Centre de Gestion met à votre disposition des modèles d'arrêtés, contrats, avenants et délibérations.

La page « Modèles d'actes » du site internet du CDG 50, accessible depuis l'onglet « Carrières et Statut » - « Carrières » s'adapte à la nouvelle identité visuelle du Centre de Gestion.

+ de lisibilité

Les modèles d'actes sont désormais classés selon les grands thèmes suivants :



+ de contenu

Carrières : nouveaux modèles d'arrêtés

Maladie : modèles de courriers pour une expertise par un médecin agréé

+ de facilité

Des outils de calcul en lien dans certains modèles d'arrêtés

- reprises des services antérieurs pour nomination grades échelle C1
- date de titularisation
- reliquat d'ancienneté en cas de réintégration suite à disponibilité, congé parental, etc.
- durée entre deux dates et proratisation de cette durée



[Cliquez ici pour accéder
à cette nouvelle page](#)

*En cas de difficultés ou si le modèle souhaité n'est pas en ligne,
les équipes du CDG 50 restent à votre disposition au 02 33 77 89 00 et sur cdg50@cdg50.fr*

ACTUALITÉS

NOUVEAUTES

Revalorisation des allocations chômage au 1er avril 2023

Lors de la réunion du 31 mars du Conseil d'administration de l'UNEDIC, les allocations chômage ont été revalorisées comme suit :

- la partie fixe passe à **12,71€** au lieu de 12,47€
- l'ARE minimum est de **31€** au lieu de 30,42€
- l'ARE formation est de **22.19€** au lieu de 21,78€

Taux de revalorisation du Salaire Journalier de Référence, s'il est ancien de plus de 6 mois : **+1,9%**

En juin prochain, le conseil d'administration de l'UNEDIC statuera sur la revalorisation annuelle des allocations chômage au 1er juillet.

INSTANCES PARITAIRES

Règlements intérieurs CST/CAP/CCP : mise en ligne sur le site internet

Dans le cadre du renouvellement des instances suite aux élections professionnelles 2022, vous trouverez sur le site internet du CDG, les règlements intérieurs :

- du Comité Social Territorial (CST) placé auprès du CDG, adopté le 2 mars 2023 ; [ici](#)
- des Commissions Administratives Paritaires (CAP) des catégories A, B et C placées auprès du CDG, adopté le 14 mars 2023 ; [ici](#)
- de la Commission Consultative Paritaire (CCP) placée auprès du CDG, adopté le 14 mars 2023 ; [ici](#)

Nous vous informons que de nouvelles dispositions sont introduites dans les articles 12 des 3 règlements. En effet, s'agissant :

- Des dossiers traités par délégation du Président du **CST**, un avis de principe peut être émis pour les modifications du temps de travail, mais également pour les **taux de promotion d'avancement de grade** (dossiers étudiés au cas par cas) ;
 - Des dossiers inscrits à l'ordre du jour des **CAP** ou **CCP**, ces derniers devront parvenir au CDG, au plus tard, **3 semaines avant la date de la séance** (le délai était d'un mois auparavant).
-

Les prochaines dates des instances paritaires

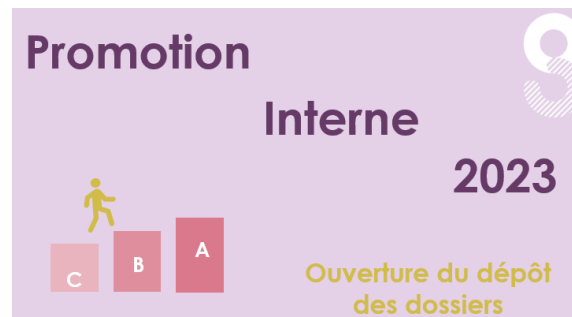
	DATE A RETENIR	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
PROMOTION INTERNE	1^{er} juillet 2023	14 avril 2023
CONSEIL MEDICAL <i>(restreinte)</i>	5 mai 2023	14 avril 2023
CONSEIL MEDICAL <i>(plénière)</i>	12 mai 2023	20 avril 2023
CST	22 mai 2023	25 avril 2023
CCP	23 mai 2023	2 mai 2023
CAP	23 mai 2023	2 mai 2023
AVANCEMENT DE GRADE <i>(2^{ème} trimestre)</i>	4 juillet 2023	6 juin 2023

RAPPEL

Promotion interne 2023 : ouverture des dépôts des dossiers

Promotion interne 2023 : ouverture des dépôts des dossiers du 13 février jusqu'au 14 avril 2023

A compter du 13 février 2023 et après avoir défini vos lignes directrices de gestion et vous être assurés que l'agent est à jour de ses formations obligatoires, vous pouvez déposer



vos dossiers de promotion interne, à partir du logiciel AGIRHE.

[Lire la suite](#)

DERNIÈRES MISES EN LIGNE

Instances Paritaires

Publication des tableaux annuels d'avancement de grade 2023

**Publication des tableaux annuels
d'avancement de grade 2023 du 1er trimestre
des collectivités affiliées au Centre de
Gestion**



**AVANCEMENT
DE
GRADE**

PUBLICITE 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Conformément aux dispositions de l'article
L.522-26 du Code Général de la Fonction
Publique, le Centre de Gestion de la Manche

continue d'assurer la publicité des tableaux
d'avancement de ...

[Lire la suite](#)



[Se désinscrire](#) | [Modifier votre inscription](#)

139, rue Guillaume Fouace, CS 12309

50 009 SAINT LÔ CEDEX

02.33.77.89.00